



Compte-rendu 10^e AUDIO covid19 du 10 juin 2020.

Comme les autres semaines, le Directeur de la DiSi a fait un point sanitaire en préambule.

POINT SANITAIRE :

- aucun agent n'est malade ou est en quatorzaine.
- les masques en tissu sont enfin arrivés sur tous les sites. Une autre commande a été faite.
- aucune rupture n'a été constatée pour les autres produits sanitaires.
- commande de lingette faite sans attendre la rupture.

Concernant l'organisation de travail :

Le Directeur a réaffirmé ses propos de la précédente réunion.

Oui pour le retour en présentiel, mais à condition que la distanciation sociale soit respectée et que les agents soient volontaires.

À notre demande, il confirme qu'aucun agent ne sera forcé pour revenir travailler sur site.

Si les agents sont d'accord, une rotation peut être mise en place entre ceux en présentiel et ceux en télétravail. Les télétravailleurs volontaires reviendraient au bureau sur la base d'une ou deux journées par semaine.

Le Directeur nous explique que c'est sa doctrine.

Nous notons qu'il a beaucoup insisté sur le volontariat.

Il a souligné que la prochaine étape sera après le 10 juillet, mais tout dépend des annonces gouvernementales qui seront faites.

À ce jour, le directeur ne connaît pas plus que nous la conclusion de cette période que nous traversons.

Qu'est-ce qui restera sur toutes les décisions prises ?

Sur ce point, le docteur coordinateur de la DiSi précise qu'il n'y a aucune directive gouvernementale pour le moment.

Jusqu'au 10 juillet, les situations doivent être traités au cas par cas.

La reconnaissance des vulnérabilités existe toujours.

Le télétravail doit être attribué en priorité aux agents vulnérables.

L'hypothèse sur laquelle les médecins travaillent, c'est qu'on permette aux personnes vulnérables de revenir après le 10 juillet, mais il n'y a pas de ligne claire sur le sujet pour l'instant.

Si un agent rencontre des difficultés sur l'organisation de son travail, il faut nous contacter !

Nous avons interpellé le médecin et l'ISST sur le mail envoyé à tous les agents le 9 juin par le secrétariat général (SG) de Bercy sur « Comment vivez-vous le télétravail ? ».

Ils n'ont eu aucune information.

Nous avons rappelé que la CGT a demandé un bilan sur le télétravail mis en place pour faire face à cette crise sanitaire.

Si le questionnaire du SG n'est pas complet, c'est-à-dire ne permet pas aux agents de s'exprimer car les questions sont fermées, nous avons proposé que le CHSCT de la DiSi mette en place un complément.

POINT PAR ESI :

Meyzieu

Le travail a repris en 2 équipes par jour depuis cette semaine pour faire face à une arrivée massive de fichiers.

Concernant les agents en ASA, ce mercredi 2 personnes en garde-enfant et 1 pour cause fragilité. Le nombre d'agents en ASA garde-enfant varie pour cause des gardes alternées.

Clermont-Ferrand

Pas de changements fondamentaux par rapport à la semaine dernière.

70 télétravailleurs

7 agents en ASA (1 pour garde-enfant, 6 pour raison médical, 1 pour qui le télétravail n'était pas possible jusqu'à présent => mais dans une semaine 1 portable va lui être attribué).

Les masques en tissu reçus mardi vont être attribués. Les CID excentrées les ont également reçus.

Le restaurant administratif => rien de changer

Les 6 stagiaires B prog ont bien été installés avec respect des distances sociales. Ceci est possible car un grand nombre d'agents sont en télétravail.

Concernant les 2 prestataires privés arrivés en janvier, dès le début du confinement il y a eu l'arrêt de la prestation de la société CGI.

Depuis un seul a été repris pour raison de baisse d'activité. Cette reprise ne s'est effectuée qu'après la visite de la responsable de CGI pour vérification des mesures sanitaires mises en place.

Lyon

Les masques alternatifs sont reçus et en cours de distribution.

Les CID excentrés ont reçu gel et lingettes.

Il tient à signaler une forte demande des agents pour revenir en présentiel et une grande satisfaction une fois qu'ils sont revenus.

À notre question sur le volontariat pour le retour en présentiel, le responsable de l'ESI affirme qu'aucune pression ne serait faite sur les agents.

Nous restons sceptiques compte tenu des remontées que nous avons eu sur la situation dans les services !

Nous avons rappelé et exigé que les propos du Directeur concernant le volontariat pour le retour sur site et qu'aucune pression ne doit être exercée sur les agents. Nous y veillerons !

Concernant la cantine la fréquentation est stable.

Nevers

Les fontaines à eau sont de nouveau en fonction aujourd'hui.

Concernant la cantine un point est prévu ce vendredi matin.

3 agents « fragiles » en ASA.

17 autres dits fragiles ont pu être équipés en télétravail.

Sur les 2 prestataires privés, un est parti. Il va être remplacé.

Le stagiaire B prog qui arrive n'a pas vocation à les remplacer car il sera positionné sur une autre mission (patrimoniale).

Dijon

Pas de solution pour la restauration pour le moment.

2 agents sont en ASA.

Concernant le ménage, aucun contrôle effectué. Un changement du prestataire va être fait.

Grenoble

Il n'y a plus d'agent en ASA. Les 2 derniers viennent d'être équipés pour télétravailler.

Des télétravailleurs demandent à revenir. Mais il y a un problème de place afin de respecter la distanciation sociale.

Concernant la cantine, la réouverture est prévue ce lundi. Des paniers repas avec réservation la veille seront disponibles.

POINTS DIVERS :

Pour l'ensemble des agents qui restent en ASA, nous avons re-redemandé que leur soit attribué un portable quand un tiny pose problème pour la connexion filaire au domicile. Cela fait plusieurs semaines que nous le demandons en proposant qu'une redistribution des pc-tiny soit faite.

Lors de l'audio DGFIP du 4 juin, le DG a expliqué qu'une réflexion est en cours sur les modalités techniques afin de basculer les jours restants des congés 2019 sur le CET.

Ce serait une avancée au lieu que ces jours soient perdus.

Nous avons demandé à notre direction s'ils avaient des informations => rien pour le moment. Ils sont en attente d'instructions de la Centrale.

Concernant les modalités d'attribution de la prime covid, le directeur a maintenu ses propos de la semaine dernière comme quoi il s'en tient à la note nationale.

D'une façon générale, l'ensemble des OS a dénoncé ce système de prime attribuée à certains et pas à d'autres dans un même service.

L'administration ne va pas acheter la paix sociale avec ce système.

La CGT est pour une augmentation du point d'indice qui est pérenne et juste pour tous.